

BUREAU MUNICIPAL
NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
418-775-5660

INFOS MUNICIPALES... QUELQUES POINTS POUR NOVEMBRE 2014

- * Approbation des comptes du mois pour un montant total de \$ 65 970.83;
- * Don de \$25 à la Fondation de l'École Le Mistral de Mont-Joli dans le cadre de L'Expo-Sciences 2015 qui se tiendra les 4 et 5 février 2015;
- * Don de \$50 à la Fondation du Centre hospitalier de Rimouski pour leur levée de fonds;
- * Dépôt des états comparatifs pour la période se terminant le 30 septembre 2014;
- * Dépôt du rapport financier du maire;
- * Adoption du plan d'action 2014-2015 présenté par le Comité de Développement de Sainte-Jeanne d'arc;
- * Mandat accordé à France Thi-beault, ing. Expert-conseil, afin de préparer un devis d'appel d'offres de services professionnels pour la réalisation d'une étude d'ingénierie préliminaire visant des infrastructures d'eaux usées selon les exigences du programme PRIMEAU, volet 1, le tout tel que décrit dans sa proposition d'honoraires du 23 octobre 2014 pour un coût de \$ 5355 taxes en sus. Cette dépense sera financée par les sommes provenant du retour de la taxe d'accise sur l'essence;
- * Acceptation de la soumission la plus basse conforme soit celle de Les Pétroles BSL concernant l'approvisionnement des produits pétroliers pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, soit le diesel clair et l'huile à chauffage;
- * Remerciement à M. Robin Bérubé, adjoint au préposé des travaux de voirie et mécanique pour la saison 2014 et ce, en date du 24 octobre;
- * Engagement de M. Francis Girard en tant que 1^{er} opérateur de machinerie d'hiver et de M. Francis Pelletier comme 2^e opérateur de machinerie pour la saison hivernale 2014-2015 selon les termes des contrats intervenus entre la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc et les deux opérateurs;
- * Autorisation pour entente intermunicipale avec la Municipalité de La Rédemption concernant la fourniture de services d'un opérateur qualifié pour les tâches d'opération et de suivi de notre installation de système de traitement d'eau potable de la salle communautaire et

- ce, à compter de la date de signature de l'entente en novembre 2014.
- * Résolution d'appui pour le maintien du financement du développement économique local et la possibilité de confier l'exercice de cette compétence au CLD afin de préserver l'expertise et les services de qualités qui sont offerts aux entrepreneurs par des équipes compétentes et dévouées à leur milieu;
- * Autorisation d'un contrat de service avec la compagnie Telus pour une ligne d'accès téléphonique pour le garage municipal et ce, pour une période de 36 mois;
- * Autorisation de paiement de la facture à Construction Jalbert et Pelletier Inc. pour l'achat de 3090 tonnes de gravier pour un montant de \$23234.84 taxes incluses pour des travaux de rechargement de gravier sur le 3^e Rang de Massé. Cette dépense est financée par les sommes provenant du retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence.

Horaires des diverses cueillettes

ORDURES MÉNAGÈRES

1-15 et 29 décembre 2014

RÉCUPÉRATION

4 et 18 décembre 2014



Dans ce numéro :	Page
Nouveau Comité Jeunesse à Sainte-Jeanne	2
Livre du 60 ième de Sainte-Jeanne d'Arc Livres à donner	2
Cueillette de bouteilles	2
Camion citerne	2
Le Club des 50 ans et plus	3
Popote roulante dans votre municipalité	3
Bibliothèque municipale	3
Prudence lors de l'installation de vos décorations des Fêtes	4-5
Le mot VERT du mois	6
Pour votre information!	7
Le CLD de La Mits « sur la route » prise 2!	8

Vous pouvez consulter les procès-verbaux de la municipalité sur notre site Internet.

NOUVEAU COMITÉ JEUNESSE À SAINTE-JEANNE D'ARC !

Leadership Jeunesse Mitis et la Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc sont fiers de vous présenter un tout nouveau comité composé entièrement de jeunes dynamiques entre 11 et 17 ans! Depuis le début de l'année scolaire, un groupe de sept jeunes se sont mobilisés afin de créer des projets qui auront un rayonnement dans toute leur communauté. Sous la supervision d'un parrain, les jeunes entreprendront tout au long de l'année diverses activités autant pour les jeunes que pour les plus vieux. Se succéderont des activités communautaires, de financement, et autres projets visant à répondre aux divers besoins des jeunes de la municipalité. Nous vous invitons à les encourager! Suivez leurs démarches dans le bulletin municipal ou sur facebook (Leadership-Jeunesse Mitis)

LIVRE DU 60ième

Un cadeau à offrir?

Ou un souvenir pour vous et votre famille?

LIVRE DU 60ième
de SAINTE-JEANNE D'ARC

Coût \$22.00

Disponible à votre
bureau municipal!

**Cueillette de bouteilles****Oh yé ! Oh yé ! Oh yé !**

Il y aura une cueillette de bouteilles et de canettes dimanche le 30 novembre en après-midi. L'argent ramassé servira à financer un nouveau projet à Sainte-Jeanne d'Arc .

Préparez vos bouteilles et vos canettes, nous passerons les récupérer !!!

Merci de votre participation!!

Le Comité Jeunesse de Sainte-Jeanne d'Arc

P.S. Pour les personnes qui seront absentes cette journée, vous pouvez laisser vos sacs de bouteilles et de canettes en les identifiant "Comité Jeunesse" et nous les récupérerons.

**Livres à donner**

Nous avons reçu dernièrement des livres de toutes sortes de la part d'une citoyenne.

La bibliothèque municipale possède déjà certains de ces volumes dans son inventaire.



Donc, nous avons installé une étagère avec ces volumes « À DONNER » à l'entrée du bureau municipal. Premier arrivé... premier servi! Vous pouvez vous présenter sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

**CAMION CITERNE de SAINTE-JEANNE D'ARC et LA RÉDEMPTION**

Le camion citerne neuf du service incendie des municipalités de Sainte-Jeanne d'Arc et La Rédemption sera livré à la caserne de La Rédemption mercredi le 26 novembre prochain. Cette acquisition représente un investissement de plus de \$280 000. La participation financière de Sainte-Jeanne d'Arc provient de ses surplus accumulés et n'aura pas d'incidence sur votre compte de taxes.

Avec l'arrivée de ce camion, nos deux municipalités répondent maintenant au schéma de couverture de risques en incendie en ce qui concerne les équipements d'intervention.

Rappelons l'acquisition de l'autopompe usagé en 2010.



CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINTE-JEANNE D'ARC



N'oubliez pas tous les mardis
après -midi dès 13 heures :

Activités diverses
Marches- jeux
ou tout simplement prendre
un café en bavardant.

Mardi
le 25 novembre 2014
Dîner à 11 h 30
Menu à déterminer

© Can Stock Photo - 116077628

Carte de membre bientôt
disponible au coût de 25 dollars

Pour informations:
Liselle 418 776-5658
Jeannine 418 776-5097



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE de SAINTE-JEANNE D'ARC



HORAIRE POUR DÉCEMBRE

Mardi de 13h30 à 16h00

Prendre note que la bibliothèque sera fermée les 23
et 30 décembre 2014.

Abonnement à la bibliothèque municipale

C'EST GRATUIT !!

N'hésitez pas à faire vos demandes spéciales.

Nouveautés à tous les mois.

Responsable : Raymonde Lévesque
418 776-5273



*Tu dois faire un
choix dans tout ce
que tu fais, alors
garde en tête qu'à
la fin, le choix que
tu fais te définit.*

J. Maxwell



La popote roulante est un service de repas
au coût de 8,50\$ livré à domicile par un
bénévole.

Vous êtes une personne vivant à domicile,
en perte d'autonomie temporaire ou per-
manente et ne pouvant subvenir à ses be-
soins alimentaires? Le service de popote
roulante s'adresse à vous.

Le repas comprend:

Soupe ou breuvage

Repas principal

Dessert

Pour plus d'informations, contacter le Cen-
tre d'Action Bénévole de La Mitis au (418)
775-4144, poste 224.



EN VUE DES PRÉPARATIFS DU TEMPS DES FÊTES, SOYEZ À L'AFFÛT DES RISQUES D'INCENDIE POUVANT SURVENIR AVEC VOS DÉCORATIONS ET SACHEZ QUOI FAIRE POUR ÊTRE MOINS EXPOSÉ AUX DANGERS DU FEU.

LES GUIRLANDES DE LUMIÈRES

Choisir et vérifier ses guirlandes de lumières

- Utilisez des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Vérifiez les instructions du fabricant avant d'installer des lumières de Noël : respectez le nombre permis de jeux de lumières à mettre bout à bout.
- Assurez-vous qu'elles sont en bon état. N'installez pas de guirlandes si le cordon est endommagé ou séché, les douilles sont fissurées et les branchements sont lâches.
- Remplacez les ampoules défectueuses.



Les installer convenablement

- Ne laissez pas les ampoules toucher le cordon d'alimentation ou un autre cordon électrique.
- Ne couvrez pas les guirlandes de lumières avec du tissu, du papier ni aucun autre matériau inflammable lorsqu'elles sont branchées.
- Les guirlandes de lumières ne doivent être utilisées que pour la période des fêtes. Elles ne sont pas conçues pour un usage à long terme.

Un bon entretien pour une meilleure sécurité

- Ne tirez pas sur le câble pour débrancher les lumières. Vous pourriez l'endommager et causer un court-circuit. Tenez la prise fermement.
- Éteignez les décorations électriques dès que vous sortez et au moment d'aller au lit. Utilisez une minuterie : vous serez certain qu'elles s'éteindront tous les soirs en plus d'économiser de l'énergie.
- Ne laissez pas les enfants changer les ampoules lumineuses ou brancher le circuit, c'est une tâche d'adulte.
- Ne surchargez pas le circuit électrique.



Bien les ranger

- Pour éviter d'endommager les connexions et les fils, retirez les jeux de lumières de l'arbre ou des branches où ils étaient installés avant de les ranger. Vous pouvez aussi vous procurer un arbre avec des lumières intégrées.
- Rangez les guirlandes de lumières dans un endroit frais et sec où elles ne risquent pas d'être exposées aux rayons du soleil.

Des guirlandes de lumières qui passent l'été accrochées à la maison s'assèchent au soleil, fendillent et peuvent, lors de la mise sous tension, provoquer un arc électrique et un incendie.

LES CORDONS DE RALLONGE



Utiliser le bon cordon de rallonge

- Utilisez des cordons de rallonge homologués par un organisme reconnu comme CSA ou ULC. Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler. Le câble risquerait alors de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
- Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous d'abord qu'il convient pour un usage extérieur.

Bien utiliser les cordons de rallonge

- Ne placez pas de cordons de rallonge dans un endroit passant. Installez plutôt le sapin et les autres décorations électriques près d'une prise de courant; de cette façon, le cordon de rallonge ne sera plus nécessaire.
- Ne cachez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent sur le tapis et la friction occasionnée par les pas peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.
- Ne laissez pas courir un cordon de rallonge dans une entrée de porte. L'isolation du cordon pourrait être endommagée si la porte se referme dessus.
- Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- N'utilisez qu'un seul cordon de rallonge à la fois. Ne branchez pas des cordons de rallonge bout à bout.
- Si vous placez des décorations extérieures près du sol, fixez les cordons de rallonge autour de piquets de bois pour les tenir loin de la neige et de l'eau.

ATTENTION : ne fixez pas les cordons de rallonge avec des clous ou des punaises. Comme pour les guirlandes de lumières, utilisez des attaches de plastique ou du ruban isolant.

Le froid, la neige et la pluie peuvent endommager la gaine isolante qui entoure le fil électrique conçu pour l'intérieur. La gaine des guirlandes de lumières et des cordons de rallonge s'assèche, se fissure et peut causer un court-circuit.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Lorsque vous donnez un cadeau qui nécessite des piles, fournissez-en avec le cadeau. Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet.
- Ne brûlez pas les emballages de cadeaux dans le foyer ou le poêle à bois. Le papier enflammé peut s'envoler dans la cheminée et se déposer sur le toit ou dans la cour.
- Gardez les sorties bien dégagées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Assurez-vous que les avertisseurs de fumée fonctionnent.
- Préparez un plan d'évacuation et exercez-vous à évacuer. Faites-en un jeu avec les enfants!

Source: <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/temps-fetes.html>





Le mot **Vert** du mois

Ce mois-ci, un retour sur les services de l'Écocentre de La Mitis. Sur le territoire, l'Écocentre de La Mitis a, en 2013, récupéré 4985 tonnes de matières et en a enfoui seulement 574 tonnes. C'est 90% des matières qui ont ainsi été récupérées. Une belle performance environnementale pour l'Écocentre de La Mitis.

BRAVO À LA POPULATION POUR LEUR PARTICIPATION!!!

BRAVO À LA BONNE GESTION DE L'ÉCOCENTRE!!!

Que peut-on aller porter à l'Écocentre ?

Matériaux de construction

❖ Bois, portes, fenêtres, vitre, tôle

Bois, branches, résidus verts

Électroniques (reconnu par le programme de récupération des électroniques ARPE)

Ampoule fluo compact (Programme Recyc-Fluo)

Pneus(48 pouces de diamètre et moins)

Métaux ferreux, non ferreux

Asphalte, brique et béton

Encombrants

❖ meubles, électroménagers, vaisselle, bibelots, cadre, etc)

Résidus domestiques dangereux

❖ Peinture, piles et batteries, huiles usées, bombonne de gaz, aérosol



Ces matériaux ne vont pas à la poubelle... Emmenez-les à l'Écocentre

L'Écocentre est également un lieu où l'on peut déposer et acheter des articles usagés

Coordonnées :

428, Chemin Perreault est, Ste-Flavie
418 785-0055

Heures d'ouvertures

Été : Lundi au vendredi : 8h à 17h et Samedi : 8h à 16h

Hiver : Lundi au vendredi : 8h à 16h

Environnementalement vôtre

Marie-Lou Leblanc

Chargée de projet

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis

Tél.: 418 629-2053 poste 1122

Courriel: ml.leblanc@mrcmatapedia.qc.ca

L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS - HORAIRE

L'ÉCOCENTRE est situé
 au 428 Chemin Perreault Est, Sainte-Flavie
 418-785-0055

Heures d'ouverture jusqu'au 31 décembre

Lundi au vendredi de 08h00 à 16h00

GRATUIT POUR LES PARTICULIERS

Vous pouvez y apporter:

- * Matériaux de construction, rénovation et démolition (bois, portes, fenêtres, tôle, vitre, brique, béton)
- * Les encombrants (électroménagers, meubles)
- * Herbe, feuilles, branches d'arbres, terre non contaminée
- * Métaux (acier, cuivre, aluminium, nickel, etc)
- * Petits électroménagers et appareils électroniques
- * Menus articles (jouets, ensembles de vaisselle, chaudrons, accessoires de décoration)
- * Pneus, batteries de véhicules moteurs, piles d'usage domestique, bonbonnes gaz propane, ampoules fluo compactes

Point de dépôt pour la RÉCUPÉRATION

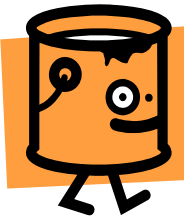
Des points de dépôt ont été mis en place dans certaines municipalités pour la **récupération des résidus de peinture et d'huile usée**.

Le point de dépôt pour Sainte-Jeanne d'Arc est situé au garage municipal de La Rédemption.

Les heures d'ouverture sont de 07H00 à 17H00 du lundi au vendredi. S'il n'y a personne au garage lors de votre arrivée, vous pouvez déposer vos matières récupérables (peinture et huile usée) à côté du bac en autant que les contenants soient bien fermés.

Produits acceptés

- * Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)
- * Peintures à métal ou antirouille - Peinture aluminium
- * Teintures - Vernis - Laques
- * Produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)
- * Peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détails)



BAC DE COMPOSTAGE À BAS PRIX !



Le compostage vous intéresse... mais vous n'avez pas l'équipement qu'il vous faut?

Vous pouvez obtenir un bac de compostage au coût de 20\$ en téléphonant à votre bureau municipal au 418-775-5660.

Il nous fera plaisir de vous livrer votre bac à la maison!



* **Permis de brûlage obligatoire** (gratuit) pour brûler résidus forestiers à la suite d'un nettoyage de votre terrain ou pour feu de joie ou feu de camp si vous ne possédez pas de foyer muni d'un pare-étincelle.

* **Permis obligatoires** pour tous travaux de construction, rénovation, démolition, installation septique.



Demander à votre municipalité.

Tél.: 418-775-5660

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

205 rue Principale, C.P. 40
Sainte-Jeanne d'Arc, (Québec)
G0J 2T0

Téléphone : 418-775-5660
Télécopie : 418-775-5666
Messagerie : stejeanne@mitis.qc.ca
Rédaction et mise en page : Louise Boivin, directrice générale
Kathy Perreault, adjointe administrative

Retrouvez-nous sur le Web!

www.municipalite.sainte-jeanne-darc.qc.ca

Jours et heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 09h00 à 12h00
et
13h00 à 16h00

Fermé le mercredi



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 1er décembre 2014
20h00

BIENVENUE à TOUS !

LE CLD DE LA MITIS «SUR LA ROUTE» PRISE 2

Les citoyens (nes) ayant un projet en tête ou une idée d'entreprise sont cordialement invités à une rencontre entrepreneuriale organisée par le CLD de La Mitis qui se tiendra le jeudi 27 novembre prochain. L'événement prendra la formule d'un 5 à 7 et se déroulera au nouveau *Café P'tit Bonheur* à Saint-Donat. Des bouchées seront servies aux participants, accompagnées d'un cocktail sans alcool.

Lors de cette rencontre, les services du CLD de La Mitis seront présentés et les participants auront la chance d'échanger avec les conseillers en entreprise qui seront présents sur place. Il y aura également une présentation des différentes étapes menant à la réussite en affaires. Une trousse entrepreneuriale électronique sera aussi remise aux personnes présentes afin de faciliter leurs démarches.

Avez-vous un profil entrepreneurial?

La deuxième partie de la rencontre présentera les compétences et qualités requises pour se lancer en affaires. L'entrepreneur Jimmy Valcourt, propriétaire de l'entreprise *Les Productions MAJICAM HD* sera présent afin de discuter du profil entrepreneurial, mais aussi pour partager son expérience dans le monde des affaires mitissien.

Le CLD de La Mitis tient à souligner l'importance de votre implication en tant qu'ambassadeur du développement économique de notre région.

Les personnes intéressées ont jusqu'au 26 novembre prochain pour s'inscrire gratuitement auprès du CLD de La Mitis au (418) 775-7089 ou par courriel à dyno.perigny@cldlamitis.qc.ca

Dyno Périgny
Conseiller en entreprise
Téléphone : (418) 775-7089
Télécopieur : (418) 775-9303